

JOURNAL COMMUNAL

Le Blason de VIEUX-RENG

« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 227 Décembre 2019

*Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site www.vieux-reng.fr
Facebook Mairie de Vieux Reng. Vous pouvez y accéder en tapant sur la barre de recherche :
Mairie de Vieux Reng (cliquez sur « j'aime »).*

FERME DU CENTRE



Façade avant



Façade arrière

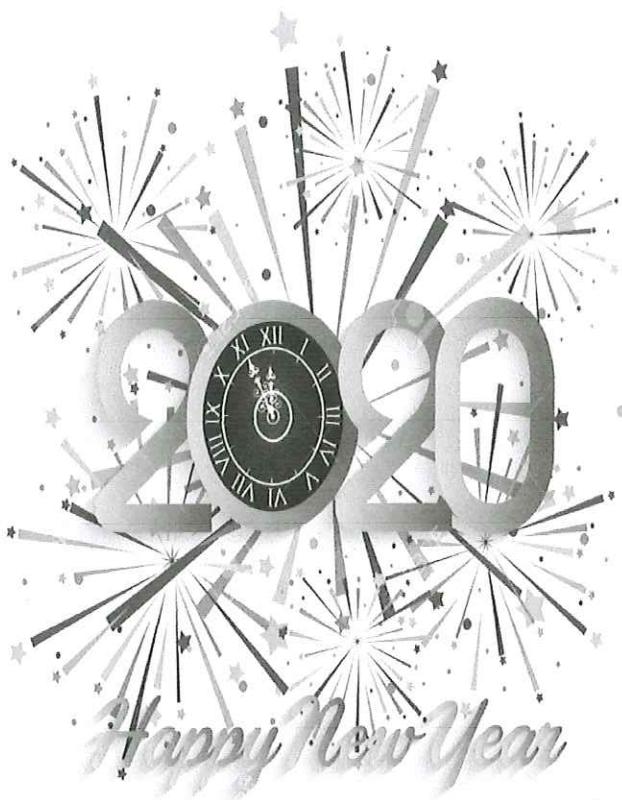


Intérieur d'un appartement du bas



Intérieur d'un appartement du haut

JOYEUX NOËL BONNE ANNÉE 2020



A l'aube d'une nouvelle année,
le Conseil Municipal et moi-même,
formulons des vœux de bonheur, de
réussite et de santé à chacun
d'entre vous, à vos familles et amis.

Faisons face aux tracasseries de
la vie en positivant sur l'avenir.

C'est par la volonté de chacun,
le partenariat et la solidarité de
tous que nous rendrons la vie plus facile.

Bonne Année !

Le Maire
Philippe BRASSELET
et le Conseil Municipal

VŒUX DU MAIRE

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu **le samedi 4 janvier à 11 h** à la Salle des Fêtes.

Au cours de la cérémonie, des récompenses seront remises :

- aux participants du concours des maisons fleuries par la Municipalité,*
- aux participants du concours des illuminations des fêtes de fin d'année par le Comité des Fêtes.



* Les personnes qui se sont inscrites au concours des maisons fleuries sont priées d'être présentes afin de bénéficier des lots offerts par la Municipalité.

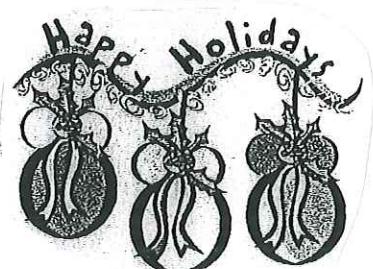
CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE



Le secrétariat de la Mairie sera fermé :
du 23 décembre jusqu'au 3 janvier inclus.

Des permanences seront assurées :

- ✓ le vendredi de 18 h à 19 h
- ✓ le samedi de 11 h à 12 h



En cas d'urgence, vous pouvez appeler au : 03 27 67 96 83 ou au 03 27 67 96 58

REUNION DE CONSEIL DU 22 OCTOBRE

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., BOMBLED A., BLANCHARD F., GENTILE S., LISSE A., MONTEIL V., STOCKER M.

Excusés : Mme et Mrs : MANFROY J-P., GOWARZEWSKI N., MAGHUE A., ROUSSEL F.

Absent : Mr : GROLLEAU J.

Sujets :

- ✓ Convention de mise à disposition du terrain du Fort de la Salmagne à AMIFORT dans les mêmes dispositions qui avaient été formulées en 1999.
- ✓ Validation du montant définitif de la réfection de la chaussée du Chemin de Boussois, soit 19 673,57 € TTC.
- ✓ Voirie reliant la sortie de Lameries aux 4 Bras : la réfection de la chaussée se fera courant 2020.
- ✓ Distribution des coquilles et oranges le samedi 21 décembre.
- ✓ Recensement INSEE en janvier 2020 : 2 agents à mi-temps (Mme Marie Christine DINDIN et Mlle Gaëlle LISSE) assureront le recensement.
- ✓ 3 écrans numériques ont été installés dans les classes du Primaire.
- ✓ Ferme du Centre : la subvention de la CAMVS sera de 240 790 €.
- ✓ GRDF devrait placer une antenne afin d'enregistrer les consommations des utilisateurs de gaz.
- ✓ ORANGE envisage de placer une antenne pour améliorer les communications téléphoniques.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020



Un agent recenseur vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle : votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement sur Internet : c'est encore plus simple. Pour en savoir plus : www.le-recensement-et-moi

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement se déroule dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2020.

Se faire recenser est un geste civique simple et utile à tous.

NOËL DANS LA COMMUNE

Coquilles de Noël :

Elles seront distribuées aux habitants de la commune :

- Agés de 63 ans et plus
- Enfants nés à partir de 2005
- Bénéficiaires du C.C.A.S.



Il sera distribué une coquille et 5 oranges le **samedi 21 décembre à domicile en présence du Père Noël.**

Soyez présents aux heures de passage indiquées ci-dessous.

Merci de bien vouloir prévoir sacs ou caissettes afin d'y déposer vos coquilles et oranges.

Tout absent ne pourra bénéficier de cette distribution. **En cas d'empêchement, veuillez le faire savoir aux heures d'ouverture de la Mairie pour le 20 décembre.**

9 h à 11 h :

Rue du Mazy
Rue Aimable Liénard
Rue de l'Olletiaux
Rue de Grand Reng

11 h à 12 h 30 :

Rue de Marpent
Rue du Radeau
Rue du Hameau
Rue de Wachu
Rue de la Ronde Epine
Rue du 8 mai 45

14 h à 15 h :

Rue de Maubeuge
Rue de la Joncquière
Rue de la Tourette
Rue Goffeaux

15 h à 16 h 30 :

Rue de Quéniau
Rue de Binche
Rue de l'Eglise
Place de l'Eglise

16 h 30 à 17 h 30 :

Place de la Mairie
Rue des Ecoles
Place Raoul Henry
Rue du 11 novembre
Rue du Brûle



Calendrier des consultations infantiles – Année 2020

Le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 16 h à la Mairie



| | | | | | | | |
|---------|----|-------|----|------------------------|----|----------|----|
| Janvier | 28 | Avril | 28 | Juillet (sous réserve) | 28 | Octobre | 27 |
| Février | 25 | Mai | 26 | Août (sous réserve) | 25 | Novembre | 24 |
| Mars | 24 | Juin | 23 | Septembre | 22 | Décembre | 22 |

Chaque consultation est assurée par :
Un médecin : Mme le Docteur DUBOIS
Une puéricultrice : Mme BRUYERE

Merci de prévoir l'attestation de Sécurité Sociale et la carte vitale de votre enfant



L'école en cette fin d'année 2019...

La classe de CM1 CM2 a participé au concours de mémoire vivante, le résultat a été célébré le vendredi 22 novembre en compagnie des parents et des élèves

Merci à Mr Girard et Mme Bombled qui ont permis le bon déroulement de ce projet.

Nous remercions les enfants et les parents pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre, pendant laquelle les enfants ont chanté la Marseillaise.



Merci à l'association « Usep » qui a organisé une vente de fleurs de la Toussaint, les bénéfices serviront aux élèves pour participer à des activités sportives. La classe de GS CP est allée faire un grand jeu des CP à Jeumont avec d'autres écoles et les CM1 CM2, sont allées faire des activités gymniques à Jeumont également. Merci pour votre participation à ce projet qui permet aux élèves de faire du sport autrement qu'en groupe classe.

La fin d'année est toujours riche en activités pour les élèves....

Les élèves vont pouvoir profiter de la venue de St Nicolas dans les classes, cette venue est organisée par le comité des fêtes.

Merci à l'association « les amis de l'école », pour toutes les activités mises en place :

- préparation d'un goûter de Noël pour les élèves avec la venue du père Noël.
- organisation d'un marché de Noël avec l'USEP. Ce marché de Noël aura lieu le jeudi 19 décembre à partir de 14h à la salle des fêtes.



Vous y trouverez des objets fabriqués par les amis de l'école et l'USEP, ainsi que des fabrications réalisées par les élèves en partenariat avec ces 2 associations.

Les élèves et les enseignants ont préparé un petit spectacle de chants qui débutera à 17 heures.

Boissons et pâtisseries vous seront également proposées.

- et organisation d'un marché de Noël artisanal le 14 et 15 décembre. Là aussi il y aura de quoi se restaurer.

Les fonds récoltés nous permettront de réaliser des actions tout au long de l'année. Venez nombreux ! Nous vous y attendons.



L'équipe enseignante et les élèves vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020. Que cette année soit remplie de bonheurs.



NAISSANCES

Maxence ROELSTRAETE
Cassidy LECOMpte LA GRECA

50, rue Aimable Liénard
23, rue de la Joncquière

NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- ✓ 5 octobre : Belote (Volley Ball)
- ✓ 12, 13 « Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (Mr Gérard DETRAIT)
- Présentation des travaux réalisés à la Salle des Mariages
- ✓ 20 octobre : Cérémonie des Noces d'Or
- ✓ 26 « Soirée Halloween (Comité des Fêtes)
- Défilé et repas dansant
- ✓ 11 novembre : Cérémonie commémorative
 - Remise d'un diplôme du travail
 - Brocante (Comité des Fêtes)
- ✓ 17 « Course des Clochers (Les 7 Clochers)
- ✓ 7 décembre : Téléthon (Espace et Bien Être)
- ✓ 10 « Cinéma : «Shaun le mouton : la ferme contre attaque» (offert par le Comité des Fêtes)
- ✓ 15, 16 « Marché de Noël artisanal et gourmand (Amis de l'Ecole)



NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- ✓ 21 décembre : Distribution des coquilles et oranges
- ✓ 4 janvier : Cérémonie des vœux
 - Remise des récompenses des Maisons Fleuries (Municipalité)
 - Remise des récompenses des Maisons Illuminées (Comité des Fêtes)
- ✓ 15 février : Bal de la Saint Valentin (Volley Ball)
- ✓ 1^{er} mars : Belote (Comité des Fêtes)
- ✓ 7 « Repas dansant (USEP)

COMITE DE GESTION

Suite aux différents réveillons organisés durant plus de 15 ans, nous avons réalisé des bénéfices. Aussi, ces sommes revenant à la Mairie (organisatrice), le Comité de Gestion a reversé 26 000 € à la Commune.

AFR

Vote du Compte Administratif 2018

Vote du Budget Primitif 2019

La taxe à l'hectare, pour 2019, passe de 15 € à 10 €/ha.



TRAVAUX

- Rejointoyage du sous bassement en pierres de la Ferme du Centre
- Entretien du cimetière, des bâtiments communaux, voiries, rebouchages de nids de poule
- Entretien des massifs floraux et espaces verts

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L’inscription sur les listes électORALES est obligatoire (L. 9 du Code Electoral).

Il est désormais possible de s’inscrire toute l’année.

Toutefois, lors d’une année d’élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors d’une élection se déroulant en 2020, il faut s’inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.

S’agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d’inscription doit être faite au plus tard **le vendredi 7 février 2020**.

Vous pouvez vous inscrire en ligne.

Vous devez utiliser le télé service de demande d’inscription sur les listes électORALES et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d’identité

Service en ligne :

- Demande d’inscription sur les listes électORALES



Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d’être âgé d’au moins 18 ans.

Vous pouvez vous présenter en Mairie avec les mêmes documents que ci-dessus + Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d’inscription (disponible en Mairie) (ou envoyer par courrier votre demande avec les mêmes documents, le formulaire étant disponible sur internet).

Vous pouvez vous rendre sur le site service-public.fr pour avoir de plus amples renseignements.

FERME DU CENTRE

Les travaux progressent : les cloisons des logements sont maintenant réalisées ; il restera aux peintres de finir l’intérieur ainsi qu’aux plombiers, électriciens de réaliser les dernières finitions.

En extérieur, les voiries, parkings et autres aménagements sont en cours. Nous avons réalisé, par nos propres moyens, le rejointoyage du sous bassement en pierres côté jardin ainsi que sur un pignon, l’entreprise nous ayant demandé 10 000 € pour réaliser ce travail (c’est encore un moyen de faire des économies).

Les riverains de la Place de la Mairie ont été invités à une réunion afin de présenter les différents aménagements qui les concerneront : stationnements, sens de circulation, installation d’une borne de recharge pour véhicules électriques, réfection de la place.

Concernant les locations, nous devons rencontrer l’Agence Immobilière à Vocation Sociale (service du Département) le mardi 10 décembre à 14 h 30, en Mairie, afin de définir les modalités de location.

Dès que nous connaîtrons les critères, nous vous ferons part des décisions afin de pouvoir envisager les locations des logements.

NOCES D'OR

Le dimanche 20 octobre, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir :

Monsieur et Madame Raymond GAREZ
pour fêter leurs 50 ans de mariage.



Nous leur présentons nos sincères félicitations et leur souhaitons de vivre encore de belles années ensemble.

PERSONNEL EN GREVE

Le personnel municipal a souhaité ne pas travailler ce 5 décembre (jour de grève nationale).
Cette démarche n'est pas à l'encontre de la Mairie mais en raison de propos tenus par des habitants.

En effet, certains parents d'élèves ont fait état, lors du Conseil d'Ecole, que le personnel était parfois incomptétent.

Ces propos sont dommageables. En effet, le personnel communal s'efforce d'apporter toute sa bonne volonté pour assurer des services à l'ensemble de la population et en particulier aux enfants de l'école.

ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fera le jeudi 23 avril 2020.

(Sortez vos déchets la veille au soir)

Ce qui est autorisé : Maximum 2 m3.

Les objets hors d'usage, appartenant aux particuliers :

- Les matelas, les sommiers, le mobilier.

Déposez, de préférence, vos déchets en déchetterie afin qu'ils puissent être valorisés (1 m3 par jour).

Pensez également aux œuvres caritatives !

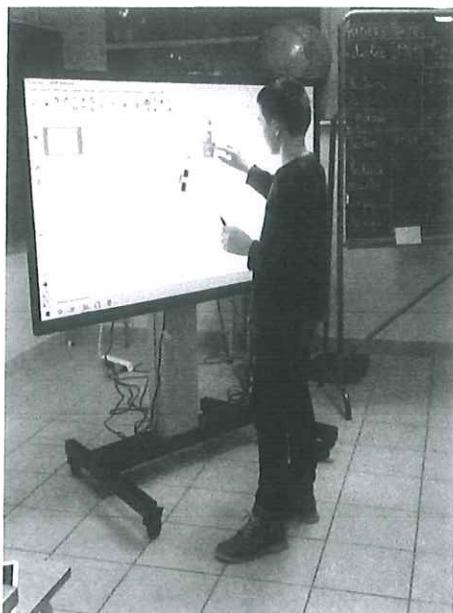
Ne sont pas collectés (mais acceptés en déchetterie)
L'électroménager, l'informatique, les bidons de peinture,
Les fûts ayant contenu des produits toxiques, les gravats,
L'élagage d'arbres, pneus,
La céramique (toilettes, baignoires, ...)



*Pour plus de renseignements, n° vert : 0800 306 573
www.maubeugecreativecities.fr*

ECRANS NUMERIQUES

Des écrans numériques interactifs ont été installés dans les 3 classes du Primaire.
Cet équipement moderne offre à nos enfants et enseignants les techniques de l'enseignement du futur.



Belle récolte de potiron !



L'un des potirons exceptionnels récoltés par un jardinier de notre commune :
75 kg !



BON POUR RATIQUE

A découper selon les pointillés

A présenter en Mairie pour obtenir 400 gr de raticide/souricide à base d'avoine décortiquée (à partir du 20 janvier 2020)

Mr, Mme

N°..... Rue

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

novembre 2019

mon parcours d'assuré

Le vaccin contre la grippe est disponible jusqu'au 31 janvier 2020. Cette année encore, la grippe va faire très mal, vaccinez-vous !

Il n'y a pas de petite grippe, surtout pour les personnes fragiles. Les personnes de 65 ans et plus, les personnes atteintes d'une maladie chronique et les femmes enceintes font partie des populations vulnérables face au virus de la grippe. La grippe n'est pas une maladie anodine, elle peut être source de complications graves et conduire à des hospitalisations.

Les 5 bonnes raisons de vous faire vacciner :

- 1 la grippe peut être dangereuse, elle peut entraîner des complications graves.**
- 2 le vaccin est le moyen le plus efficace de vous protéger.** En étant vacciné(e) vous réduisez le risque d'avoir la grippe.
- 3 le vaccin diminue la sévérité de la grippe, il limite les risques de complication.**
- 4 le vaccin est sans danger, il ne peut pas donner la grippe.**
- 5 le vaccin vous protège, vous...et votre entourage.** Il réduit le risque de transmission du virus à vos proches.

**CETTE ANNÉE
ENCORE,
LA GRIPPE
VA FAIRE
TRÈS MAL.**

VACCINEZ-VOUS.

65 ans et + Personnes atteintes d'une maladie chronique Femmes enceintes

Partez-en à un professionnel de santé.

Santé publique France Santé famille retraite services J'AGIS POUR MA SANTÉ

ameli.fr

L'Assurance Maladie prend en charge à 100 % le vaccin pour les personnes les plus à risque. Le circuit de vaccination est simple : toutes les personnes majeures éligibles à la vaccination peuvent retirer directement leur vaccin en pharmacie sur simple présentation de leur bon de prise en charge et se faire vacciner par le professionnel de santé de leur choix : médecin, sage-femme, infirmier, pharmacien volontaire.

**En complément du vaccin,
apprenez les gestes barrières**



La vaccination, qui doit être renouvelée tous les ans car les virus qui circulent évoluent, reste la première protection contre la grippe. Protection à laquelle il faut associer des gestes barrières pour limiter la transmission de la maladie.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

novembre 2019

mon parcours d'assuré

A partir du 1^{er} novembre 2019, la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) fusionnent pour devenir la complémentaire santé solidaire. Découvrez ce nouveau dispositif simplifié.

La Complémentaire santé solidaire est un **dispositif unique** voué à favoriser l'accès aux soins. Elle a aussi été conçue pour offrir une protection renforcée à ses bénéficiaires.

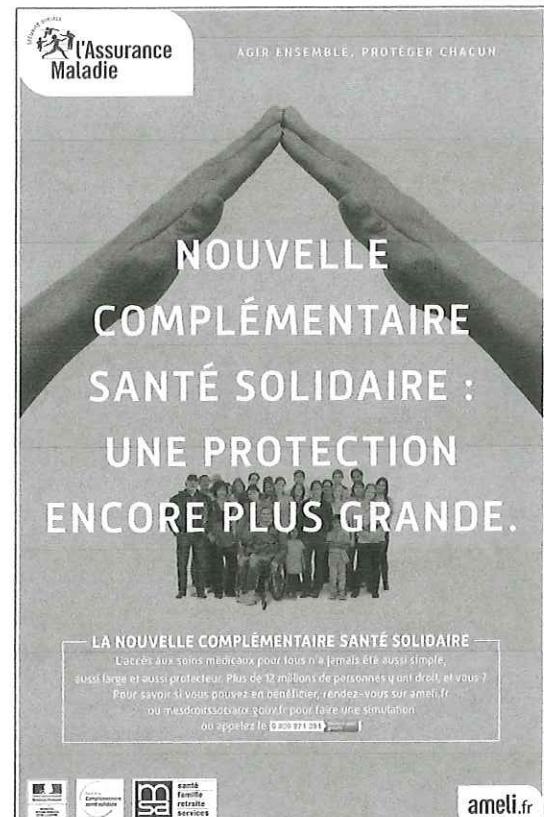
La Complémentaire santé solidaire est **plus accessible**, elle permet de :

- **ne pas avancer** les dépenses de santé chez le médecin, chez le dentiste, en pharmacie, à l'hôpital ;
- **bénéficier de tarifs sans dépassement** chez l'ensemble des professionnels de santé.

Les lunettes, prothèses dentaires et auditives sont intégralement prises en charge.

En fonction des ressources de votre foyer, une **participation financière** peut être due pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire.

Le montant de la participation financière à acquitter est déterminé en fonction de l'**âge** de chaque bénéficiaire du foyer atteint au 1^{er} janvier de l'année d'attribution. Les montants sont répartis selon cinq tranches d'âge. La tranche **70 ans et plus** ne pourra aller au-delà de 1€ par jour.



Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la Complémentaire santé solidaire :

- évaluez vos droits avec l'aide du simulateur accessible sur ameli.fr
- prenez rendez-vous auprès de votre Cpm
- appelez le 0 800 971 391 (service et appel gratuits)

Si vous pouvez en bénéficier, faites votre demande. Votre Cpm vous donnera la décision dans les deux mois après la réception de votre dossier.

Avec la Complémentaire santé solidaire, l'accès aux soins médicaux pour tous n'a jamais été aussi simple, aussi large et aussi protecteur.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

décembre 2019

mon parcours d'assuré

A partir du 2 décembre, la Cpam du Hainaut met en place le dispositif Mes Remboursements simplifiés qui vous permet d'être remboursé des frais d'utilisation de votre véhicule personnel ou des transports en commun.

Vous vous êtes rendu(e) chez un spécialiste, vous avez été hospitalisé(e)... A cette occasion, vous avez utilisé votre véhicule personnel ou les transports en commun.

Avec la **prescription médicale** de transport établie par votre médecin, vous pouvez demander, directement en ligne, le remboursement de vos frais de transports.

Mes Remboursements Simplifiés est une plateforme 100% dématérialisée qui vous permet de faire en ligne votre demande de remboursement. Elle vise à simplifier et accélérer la demande de remboursement des frais de transport grâce à la dématérialisation des échanges.

Sur le site internet <https://mrs.beta.gouv.fr>, déclarez vos frais de transport médicaux en 3 clics via votre smartphone, tablette ou ordinateur :



1 Renseignez votre trajet : saisissez les informations nécessaires : nombre de kilomètres, frais de péage, frais de stationnement.

2 Joignez vos justificatifs : photographiez ou scannez votre prescription médicale de transport et vos justificatifs (tickets de parking, de bus, de péage...).

3 Validez votre demande en ligne : vérifiez vos informations et envoyez votre demande de remboursement. Vous recevrez une confirmation de traitement.

Les avantages :

MRS
**Mes
Remboursements
Simplifiés**

- 1 Simple**, les démarches se font en ligne de façon sécurisée.
- 2 Rapide**, le remboursement est effectué en moins d'une semaine.
- 3 économique**, vous n'avez pas de franchise médicale.

COMITE DES FÊTES



Chers Vieux-Rengtois,

En ce début de décembre, St Nicolas ira rendre visite à nos chers bambins le 6 Décembre au matin, afin de leur apporter friandises et cadeaux. Par la suite, ils assisteront à une représentation cinématographique le mardi 10 à la salle des fêtes où ils pourront regarder le film « La Prophétie des Grenouilles ».

Avec cette année qui se termine, il est temps pour tous d'illuminer sa demeure, pour ainsi, avoir la joie de voir briller les yeux des enfants. C'est pour cette raison que nous organisons, comme tous les ans, notre concours de maisons illuminées afin de pouvoir récompenser 30 d'entre vous pour vos efforts de décoration. Notre jury passera avant Noël pour admirer vos habitations.

Cette année, le Père Noël a beaucoup de travail, pour cette raison nous l'aiderons à distribuer les coquilles et oranges le samedi 21 Décembre avec beaucoup de plaisir.

Nous rappelons également notre projet de voyage au Puy du Fou du 2 au 4 Juillet 2020. Nous espérons que celui ci pourra se faire au vu du nombre de participants.

En cette fin d'année, nous pouvons faire un bilan de l'année écoulée. Dans l'ensemble, toutes nos manifestations se sont bien déroulées avec un temps à peu près favorable.

Les brocantes de Pâques et du 11 Novembre, malgré un temps maussade, se sont bien déroulées avec toujours autant de visiteurs. Enfin, notre repas d'Halloween s'est déroulé dans une très bonne ambiance et nous avons pu compter 140 personnes. Merci encore aux participants.

En ce qui concerne la sortie à Païri Daïza, malheureusement, nous avons eu de la pluie une partie de la journée et cela a beaucoup contrarié notre sortie, dommage.....

En cette belle fin d'année, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes.

LE COMITE

ASSOCIATION FORME ET DETENTE

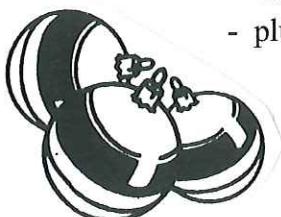
Les séances de gymnastique volontaire ont repris depuis le mercredi 4 septembre 2019 :
de 18 à 19 heures à la salle des fêtes de Vieux-Reng.

Vous pouvez participer 1 ou 2 fois à nos séances afin de vous faire une idée avant de vous inscrire.

Rappel de nos tarifs :

- moins de 18 ans : 35 € la première année, 25 € les années suivantes
- plus de 18 ans : 40 € la première année, 30 € les années suivantes.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



LE CLUB

Au Patrimoine, nous avons accueilli de nombreux visiteurs venus surtout voir l'attraction principale : un hôpital de campagne US 1944, avec opérations chirurgicales en direct. Etaient également présentés des véhicules et divers matériels tels que mortiers, mitrailleuses, etc...

Avant cet événement, nous avons été conviés, le 7 septembre, à une exposition à ORCHIES, sur le thème de la Ligne Maginot et la Ligne Siegfried.

Une maquette de notre Bloc 2 nous a été présentée, maquette qui viendra dans nos murs lors de la prochaine ouverture.

Le Bloc 1 a été entièrement bâché et partiellement recouvert de terre comme à l'origine. L'humidité ayant quasiment disparu, les aménagements au niveau de l'emplacement de la tourelle à éclipse ont commencé : peinture, nouvelle salle aviation, installation de matériels.

L'Association AMIFORT souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président
Alain Loire.



On charcute en direct



La maquette du Bloc 2



ASSOCIATION TEMPS LIBRE

Vous pouvez nous rejoindre au cours de nos randonnées pédestres :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
départ de chez Mr GAREZ, 49 rue de Binche : 9h15 précises.
Le dimanche départ de la mairie à 9 heures.

D'avril à octobre, pour nos balades en vélo, rendez-vous près de la mairie le lundi et mardi à 18h.

Sans oublier nos soirées jeux de société le dernier vendredi de chaque mois
sauf juillet, août et décembre, de 18 à 20 heures salle de la mairie.

Pas de cotisation, une seule condition pour être membre de l'association :
participer au moins 5 fois à une de nos activités.



Nous espérons vous retrouver à ces différentes activités et nous vous souhaitons de passer
de bonnes fêtes de fin d'année.

Le comité



ASSOCIATION « LES 7 CLOCHERS »

Le 17 Novembre 2019 s'est déroulée « La Course des Clochers ». Le changement de date cette année a peut-être participé au nombre de coureurs en légère baisse (général dans toutes les courses) par rapport aux années précédentes : 268 coureurs ! Pourtant une météo très agréable pour la course pédestre.

Les concurrents toujours aussi ravis du parcours pourtant difficile.

Nous remercions les riverains du circuit de la course pour leur compréhension.

Nous remercions tous les bénévoles nombreux de la commune de Vieux-Reng de nous avoir consacré quelques heures afin de nous assister au sein de la manifestation. C'est avec grand plaisir que nous les retrouvons chaque année accompagnés des nouvelles recrues.

L'association « Villers ça marche » au rendez-vous avec 50 marcheurs.

1^{ère} femme du 9km : THEATE Françoise : 37.48.91 – 1^{ère} femme du 14,7km : DUPAGNY Flavie : 59. 46. 34

1^{er} homme du 9km : DAMAGEUX Rémi : 31. 12. 11 – 1^{er} homme du 14,7km : NIGAUT Willy : 55. 24. 00

Rendez-vous à l'année prochaine.



Calendrier 2020 :

Le Samedi 11 Avril 2020 : Après-midi de Pâques pour les enfants à Vieux-Reng

Le Dimanche 26 Avril 2020 : Journée détente à Mairieux

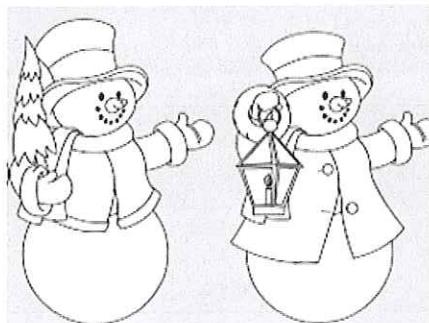
Le Dimanche 5 Juillet 2020 : Balade touristique d'anciennes voitures au départ de Mairieux

Le Dimanche 29 Novembre 2020 : La Course des Clochers à Villers-sire-Nicole

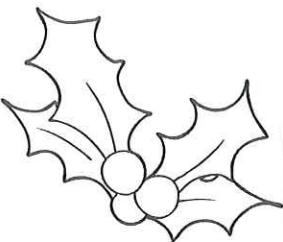
Pour tout renseignement : 07. 87.10.57.98 christian.joris@orange.fr

Secrétariat : 06.82.03.07.42 marie-france.joris@orange.fr

BONNE FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS



LE VOLLEY BALL DE VIEUX RENG



En ce mois de Décembre, nous sommes presque à la moitié de la saison de volley ball.

Chez les Masculins :

- Après 7 rencontres, l'équipe A est toujours invaincue ; la saison semble donc très bien engagée.
- Avec beaucoup de difficultés, nous avons réussi à former une équipe B. Actuellement, elle comprend 7 joueurs ; mais l'apport de 2 ou 3 joueurs supplémentaires ne serait pas superflu. Pour rappel l'entraînement des garçons a lieu le jeudi de 19H à 21H.

Chez les féminines :

Trois ex-joueuses de Vieux Reng ont intégré l'équipe de Ferrière la Petite ; elles sont actuellement 3^{ème} de leur championnat.

Chez les jeunes :

Si l'effectif s'est un peu étoffé, c'est encore trop insuffisant et, les portes sont « grande ouvertes » pour accueillir d'autres jeunes.

En championnat, nous avons pu inscrire une équipe cadette en association avec Ferrière la Petite ainsi qu'une équipe benjamin.

Je rappelle que les entraînements des jeunes ont lieu le mercredi de 17H30 à 19H00 et le vendredi de 17H30 à 19H00.

Comme d'habitude, Décembre, c'est la période des « dindes de Noël » et je sais que vous réserverez un bon accueil à nos vendeuses et vendeurs de grilles qui vous rendront visite.

Je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année.

Et avec un peu d'anticipation, je vous présente mes Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

LE CLUB



LES AMIS DE L'ECOLE DE VIEUX-RENG LAMERIES

Suite à notre assemblée générale, le bureau a été légèrement modifié et se compose désormais comme suit :

| | | | |
|--------------|----------------------|-----------------|--------------------|
| Présidente : | Nicole THEMONT | V. Présidente : | Nathalie GOSSET |
| Secrétaire : | Nadine DETRAIT | V. Secrétaire : | Marie-Line GENTILE |
| Trésorière : | Marie-Pierre MANFROY | V. Trésorière : | Annie WAZYDRAG |

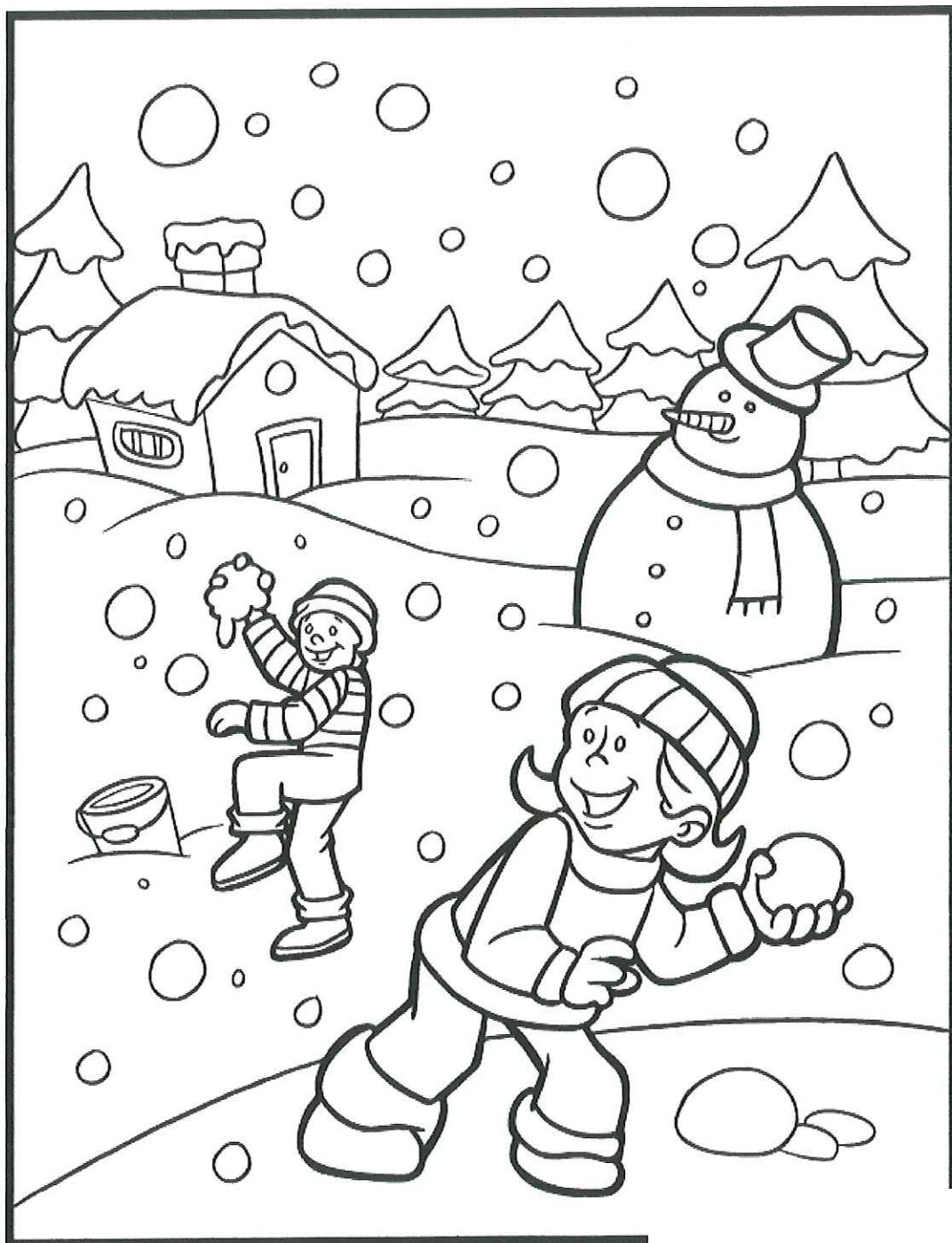
Comme tous les ans à cette époque, nous nous réunissons très souvent, dans une ambiance sympathique, pour préparer notre **marché de Noël (le 3^{ème}) qui aura lieu les 14 et 15 Décembre de 10h à 18h30 à la salle des fêtes**. Vous pourrez, dans une ambiance chaleureuse, y choisir des cadeaux artisanaux originaux à prix raisonnables qui contribueront à la réussite de vos fêtes de fin d'année.

Rendez vous suivant, au même endroit, le 19 décembre après-midi pour le marché de Noël de l'école où les enfants vous proposeront les objets qu'ils ont réalisés avec notre aide.

Nous vous attendons nombreux pour que, grâce à vous, ces manifestations soient réussies et vous assurons que tous les bénéfices profiteront aux écoliers. Une partie sera d'ailleurs utilisée aussitôt pour leur offrir le goûter de Noël, une coquille, des chocolats et pour participer au financement des cadeaux.

A toutes et tous, Joyeux Noël et Bonne Année.

L'ASSOCIATION



J
O
Y
E
U
X
N
O
Ë
L

A colorier

Joyeux Noël !

Nome: _____ Date: _____

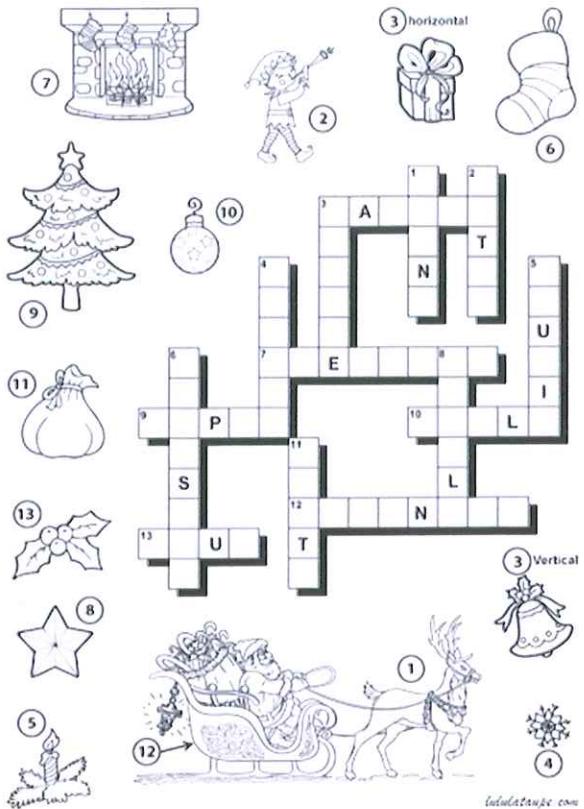
Noël

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| O | Y | E | D | Y | | | | | | | | | | | |
| L | U | T | I | N | É | P | È | B | | | | | | | |
| N | I | P | A | S | P | G | É | I | É | | | | | | |
| U | M | E | G | U | E | U | O | E | E | S | T | | | | |
| È | A | S | Q | A | C | A | B | C | E | C | I | J | | | |
| P | È | R | E | N | O | E | L | A | I | H | U | V | N | E | |
| N | V | S | R | D | B | O | O | C | T | P | C | I | I | E | O |
| E | A | I | L | O | A | V | B | I | É | O | T | T | I | E | |
| É | N | B | N | U | U | C | T | O | O | L | I | A | G | O | |
| S | J | N | U | G | M | G | A | N | N | C | P | N | E | T | |
| A | O | O | T | I | E | D | I | N | O | N | E | | | | |
| I | N | Y | R | X | C | É | D | A | T | T | A | T | | | |
| S | G | E | U | J | I | R | P | R | H | E | | | | | |
| É | E | U | O | C | N | E | C | D | | | | | | | |
| A | X | C | V | Q | | | | | | | | | | | |

Ango
Bœuf
Cédeau
Chant
Cache
Corvina
Décoratio

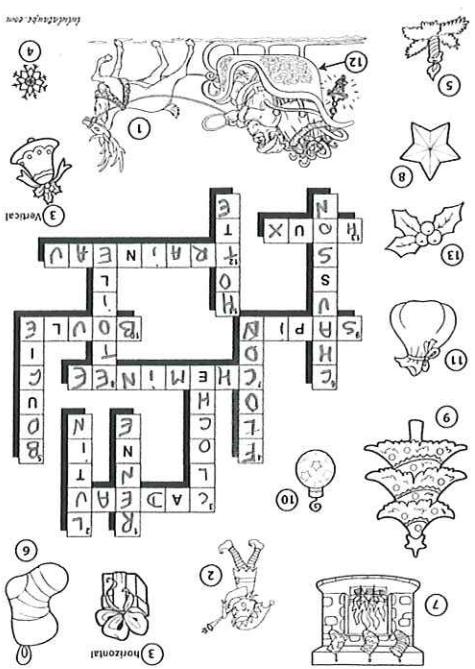
Dinde
Joyeux
Lumière
Lutin
Nativité
Neige

Point d'étoile
Père-Noël
Rouge
Ruban
Sapin
Vert
Vigilance

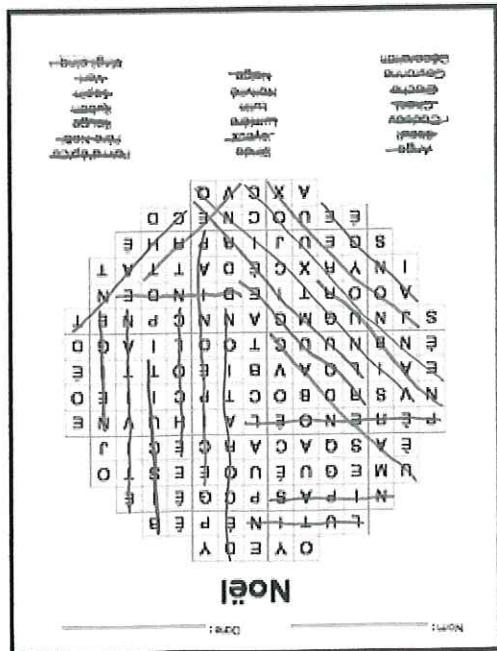


lalalatauze.com

Retrouve les mots de Noël



Solutions :



1. MOT DE TROP

Tous les mots figurant dans la liste, sauf un, doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot.

Départ normal : R / Départ champion : A

8 LETTRES

CARÉNANT PREMIERS
DIAPASON RAMEUTER
ENTRESOL RENFORCÉ
FLEURONS SCIENCES
PRÉCONÇU STRESSER

5 LETTRES

ÉMERI MEULE
ENFLÉ NASAL
ÉPAIS PLEIN
INDUE RATER
LARGE SERRE

7 LETTRES

ALLUMÉS MONTAGE
ANÉMIER NOTARIÉ
ÉLANCÉS STRIÉES
ÉVÉQUES TAILLER
LANIÈRE USURPÉE

4 LETTRES

AÉRÉ LEGO RAGE
ÂNON MUTÉ SIRE
ARME NÉES SURE
GÂTÉ NOUS

6 LETTRES

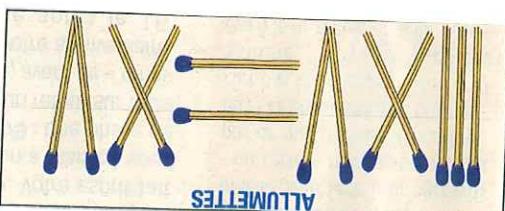
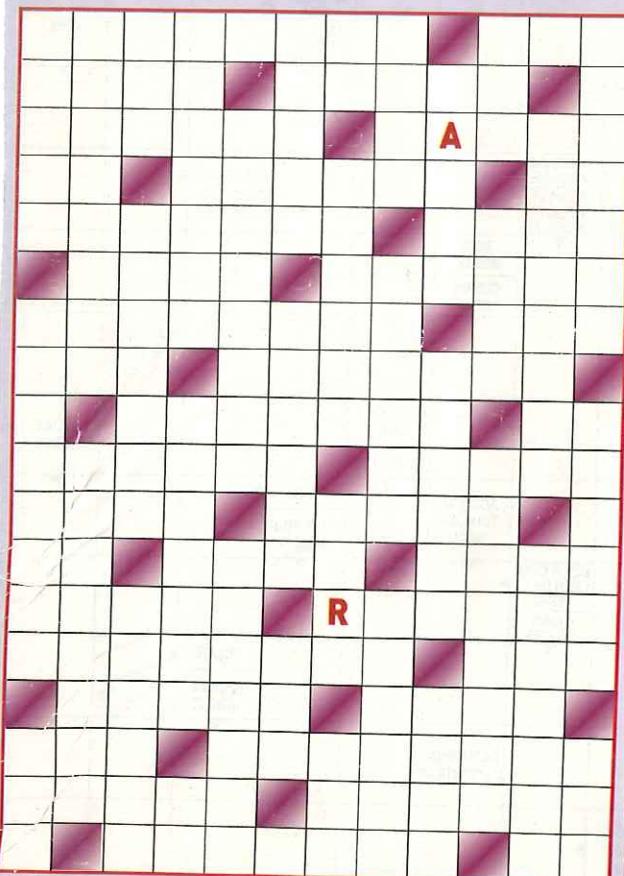
ALPAGE ÉNONCÉ
AMENDE GUERRE
CENSÉS MENANT
CLIENT ORACLE
CLUSES ROTULE
DÉGELÉ TARDER
ÉDENTÉ USURES

3 LETTRES

DIX JET TEL
DON JUS TER
ÉCU MES USÉ
EGO RAS

2 LETTRES

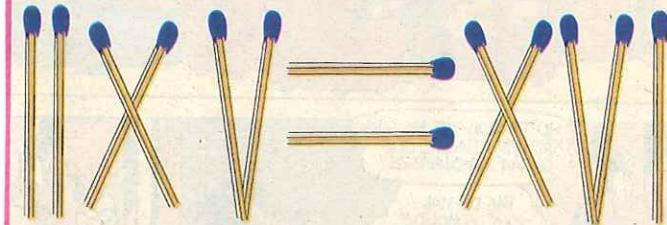
IF OC SA U.V.
NI RÉ SE



Solutions :

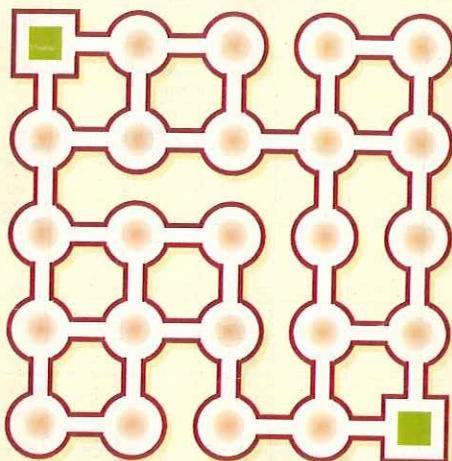
Allumettes

Déplacez une seule allumette pour rendre cette opération exacte.

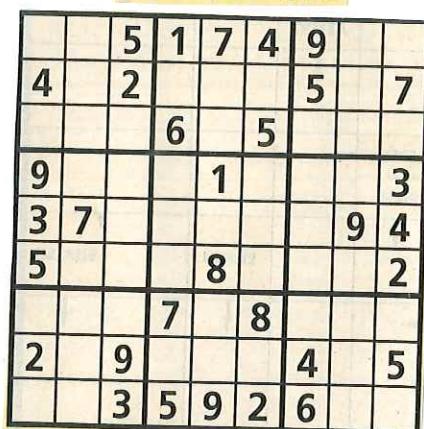


Voie unique

Reliez les deux carrés verts en passant par toutes les pastilles sans jamais revenir par l'une d'entre elles.



Su-Do-Ku



Voie unique





1 - Fleurissement
d'été

2 - Noces d'Or :
Marie Thérèse et
Raymond GAREZ

3 - Portes
Ouvertes des
Ateliers d'Artistes

4 - Commémoration
du 11 novembre
avec la
participation des
enfants

